

Guide des parents



Saison 2025

Message de la coordonnatrice

Bonjour à tous! La ville de Saint-Gabriel et moi-même, Audrey-Ann Paradis, coordonnatrice, sommes fières de vous présenter, pour la deuxième édition du camp de jour de la Ville Saint-Gabriel, notre offre de service. Voici votre outil d'aide-mémoire parfait pour l'été 2025. Dans ce guide, vous retrouverez toutes les informations utiles que ce soit pour vous aider avec la planification de la première journée de camp de votre enfant ou encore d'en savoir plus sur nos mesures de sécurité, notre planification et notre équipe d'animateur 2025. L'équipe du camp est impatiente de pouvoir rencontrer vos enfants et de passer de merveilleux moments en leur compagnie. Bonne saison et merci de nous avoir choisi!

Mission et objectif du camp

La ville de St-Gabriel se donne comme mission d'offrir un service de camp de jour adapté aux besoins de sa clientèle et de la demande de service. Nous avons à cœur de pouvoir offrir à vos enfants une offre de service de loisirs variés tout au long de l'été. Pour nous, il est plus qu'important que chacun des jeunes de la ville puisse avoir la chance de participer à notre camp de jour et ce, peu importe, les besoins qu'il peut nécessiter. C'est pour cette raison que notre camp est divisé en trois départements pour nous permettre de répondre adéquatement aux besoins de tous de la meilleure des manières ; le camp de jour régulier, le camp de jour intégré et le camp adapté. Les départements de camp régulier et de camp intégré sont offerts à tous les enfants citoyens de la Ville Saint-Gabriel de 4 ans à 12 ans ayant déjà complété une année scolaire complète. Pour ce qui est du camp adapté, le service est offert à tous les enfants citoyens de la Ville Saint-Gabriel de 5 ans à 21 ans. Tout au long de l'été, nous offrirons la chance à vos enfants de participer à des activités artistiques, amusantes, pédagogique et sportives tout en leur permettant d'en apprendre plus chaque jour dans un milieu sécuritaire avec des animateurs formés pour bien répondre aux besoins de chacun tout en s'amusant. Nous visons aussi le bon développement de saines habitudes de vie et de confiance en soi.

Fonctionnement

Horaire et emplacement

L'horaire régulière du camp de jour sera de 9h à 16h avec une possibilité de service de garde par la suite de 7h30 à 9h et de 16h à 17h30 si votre enfant y est inscrit.

La première journée de camp sera le mercredi 25 juin et la dernière journée sera le 15 août.

Cette année, le camp de jour de la Ville de Saint-Gabriel se déroulera à l'école Des Grands Vents. Nous prioriserons toujours les activités extérieures quand la température nous le permettra. Cependant, en cas de pluie ou de canicule, les activités du camp se dérouleront à l'intérieur de l'école.

Service de garde

Comme mentionné plus haut, nous offrirons un service de service de garde pour l'été 2025. Beau temps, mauvais temps le service de garde se déroulera à l'intérieur de l'école et il sera important de toujours venir reconduire votre enfant jusqu'à la table d'accueil où se trouvera un animateur. Si vous avez pris l'option de service de garde dans le formulaire d'inscription, votre enfant pourra être présent durant ces heures. Si votre enfant n'est pas inscrit, aucune exception ne seront acceptée.

Arrivée de votre enfant

Comme pour le service de garde, il est obligatoire de venir reconduire votre enfant jusqu'à la table d'accueil pour la sécurité de tous. Vous devrez donner la présence de votre enfant à l'animateur responsable de l'accueil. Dans le cas où vous preniez la décision de ne pas venir reconduire votre enfant jusqu'au camp de jour, nous ne serons pas tenus responsable s'il lui arrivait quoique ce soit. Après avoir donné sa présence, votre enfant pourra se diriger seul dans aux vestiaires pour y déposer son matériel et nous le prendrons en charge par la suite. Veuillez prendre note qu'aucun enfant ne sera accepté avant 7h30. Nous demandons votre collaboration et votre patience lors des arrivées, car tous les parents se doivent de passer à la table d'accueil pour donner la présence de leur enfant.

Absence au camp de jour

En cas d'absence au camp de jour, nous ne vous demandons pas de nous le communiquer pour les journées régulières. Cependant, il sera important de nous téléphoner si votre enfant est inscrit à une sortie et qu'il ne peut être présent pour ne pas retarder notre heure de départ prévu.

Retard le matin au camp de jour

Après 9h30, nous considérons que votre enfant sera absent pour la journée. Si vous êtes seulement en retard, il sera de votre responsabilité de venir porter votre

enfant à la coordonnatrice pour lui donner sa présence et pour qu'elle puisse aller le reconduire à son groupe. À votre arrivée après 9h30, nous vous demandons de communiquer par téléphone avec la coordonnatrice et d'attendre à la table d'accueil comme en temps normal.

Départ du camp de jour

Seules les personnes que vous avez inscrites dans la fiche d'inscription de votre enfant seront autorisées à venir chercher votre enfant au camp. Advenant le cas qu'une autre personne qui ne se retrouve pas sur la liste vienne récupérer votre enfant sans que vous ayez communiqué avec la coordonnatrice pour lui mentionner, le personnel du camp ne laissera pas quitter l'enfant avec la personne et ce, même si elle semble la connaître. Le départ se fera à la même place que pour l'arrivée. Vous devrez vous présenter à la table d'accueil où se trouvera l'animateur responsable des départs. Vous devrez nommer le nom de l'enfant que vous venez récupérer ainsi que votre nom pour que nous puissions vous laisser quitter avec l'enfant. Si vous venez récupérer votre enfant avant 15h30, vous devrez attendre à la table d'accueil et communiquer avec la coordonnatrice pour lui mentionner votre arrivée pour qu'elle puisse aller préparer votre enfant et venir vous le porter par la suite.

Retard le soir au camp de jour

À partir de 16h, si vous n'êtes pas venu récupérer votre enfant et qu'il n'est pas inscrit au service de garde, nous vous chargerons 1\$/par enfant/par minute de retard. Si vous avez la possibilité de nous aviser de votre retard, veuillez communiquer avec nous. Si cette situation arrive trop fréquemment, nous appliquerons des mesures pour régler la situation avec vous. Si votre enfant est inscrit au service de garde, nous appliquerons la même procédure à partir de 17h30. Nous vous demandons, encore une fois, de communiquer avec nous si vous en avez la possibilité. Si cette situation arrive trop fréquemment, votre enfant ne pourra plus fréquenter le service de garde et vous devrez trouver un moyen de venir récupérer votre enfant avant 16h.

Dîners et collations

La période de dîner sera prévue de 12h15 à 12h45 et les enfants dîneront chacun avec leur groupe pour limiter les risques de réactions allergiques. Les collations se dérouleront de la même façon et seront respectivement de 10h15 à 10h30 et de 14h15 à 14h30. Dans la boîte à lunch de votre enfant, nous vous demandons de lui

fournir un repas nutritif et froid, plusieurs collations santé, un breuvage, une bouteille d'eau froide pour la journée ainsi qu'un ice pack, car votre enfant n'aura pas accès à un réfrigérateur. La bouteille d'eau est obligatoire pour tous les enfants, car ils n'auront pas accès à des abreuvoirs au courant de la journée. Concernant les allergies, nous vous demandons de ne pas inclure dans les boîtes à lunch les aliments suivants : poisson, fruit de mer, noix et arachides. Il sera aussi important d'aviser à l'avance votre enfant de ne pas partager le contenu de sa boîte peu importe avec qui il le fait.

Tenue vestimentaire

Pour le bien-être de votre enfant, nous vous demandons de le vêtir de vêtements de sports et adéquats pour la température de la journée. Les vêtements ne doivent présenter aucune trace de violence ou encore de vulgarité. Pour que votre enfant puisse participer à l'ensemble des activités, nous recommandons fortement le port de sandales fermées ou de souliers de sport ainsi que le port de chapeau ou de casquette dû au soleil. Nous déconseillons le port de jupe, de robe et de sandales de type "gougounes".

Chandail de camp de jour

Lors des sorties à l'extérieur du camp de jour, le port du chandail de camp de jour est obligatoire. Le coût des chandails est de 15\$ et n'est pas inclus dans le prix de base. Si votre enfant perd ou brise son chandail, il sera de votre responsabilité de faire l'achat d'un nouveau chandail au coût de 15\$ pour qu'il puisse compléter la saison. Dans le cas où votre enfant arrive à quelques reprises sans son chandail de camp lors des journées où cela est obligatoire, nous appliquerons des mesures pour remédier à la situation.

État de santé

Si l'état de santé de votre enfant n'est pas adéquat pour qu'il puisse participer aux activités comme à l'habitude, nous vous demandons de le garder à la maison que ce soit pour de la toux, de la fièvre ou tous autres symptômes pouvant rendre les autres campeurs ou les animateurs malades. Si l'état de santé de votre enfant change au courant de la journée, vous devrez venir récupérer votre enfant le plus tôt possible après l'appel de la coordonnatrice. Toutes informations sur la santé de votre enfant demeureront confidentielles et celles les informations pertinentes seront communiquées à l'animateur de votre enfant. En cas de changement dans l'état de

santé de votre enfant au courant de l'été, vous devez en informer la coordonnatrice le plus rapidement possible pour qu'elle puisse vous fournir un formulaire de changement d'état de santé pour l'ajouter au dossier de votre enfant.

Protocole de prévention de la violence

Le protocole de prévention de la violence est mis en place pour assurer le bon déroulement du camp ainsi que la sécurité des campeurs et des animateurs. Il est constitué de trois étapes distinctes. Cependant, dépendamment de la situation et de la gravité des gestes posés, un seul acte pour faire avancer votre enfant plus rapidement dans le protocole. Dans le protocole, nous incluons tout geste d'intimidation, de violence verbale, de violence physique ou de violence psychologique. Dépendamment du cas, il se peut aussi que nous vous demandons de venir récupérer votre enfant plus tôt.

- 1. Avertissement verbal par l'animateur, rapport écrit et suivi avec les parents.**
- 2. Rapport écrit, rencontre de l'enfant avec un animateur et la coordonnatrice, suivi avec les parents.**
- 3. Rapport écrit, rencontre avec les parents/tuteurs et la coordonnatrice**
- 4. Rapport écrit, rencontre avec les parents/tuteurs, suspension d'une journée.**
- 5. Expulsion (avec remboursement proportionnel aux journées et activités utilisées moins les frais d'administration)**

Matériels

Nous demandons que tous les éléments de votre enfant soient identifiés à son nom. Votre enfant doit avoir tout le matériel nécessaire demandé par le camp de jour à tous les jours dans son sac à dos. Nous recommandons fortement l'utilisation de sac de type sac d'éducation physique. La grandeur de ce type de sac est suffisante pour le matériel demandé.

Dans le sac à tous les jours, nous demandons les éléments suivants : maillot de bain, serviette de plage, casquette ou chapeau, bouteille d'eau froide et vêtement de rechange.

À laisser au camp de jour pour la saison, nous demandons les éléments suivants : coffre à crayons (crayons feutres, crayon de plomb, ciseaux, colle et efface), veste de sauvetage (au besoin) et crème solaire.

Dans la boîte à lunch à tous les jours, nous demandons les éléments suivants : un repas froid, un minimum de deux collations, un breuvage et un ice pack.

Si votre enfant a besoin de d'autres éléments spécifiques, nous vous le préciserons dans la lettre aux parents le vendredi précédent la semaine. En tout temps, les jouets de la maison ou objet n'étant pas préciser dans la liste ne sont pas autorisés.

Objets perdus

Chaque vendredi, seront publiés les objets perdus de la semaine sur la page Facebook du camp de jour. Les objets qui ne seront pas récupérer avant la dernière journée de camp seront donnés à la source de vie de Saint-Gabriel.

Communication

Pour toutes autres informations concernant le Camp de jour de la Ville de Saint-Gabriel, n'hésitez pas à communiquer avec notre personnel. La majorité des communications se seront via les différents moyens suivants :

1. La page Facebook du camp de jour de la Ville St-Gabriel : Camp de jour Ville Saint-Gabriel
2. Par courriel à l'adresse suivante : aaparadis@outlook.com
3. Par téléphone avec la coordonnatrice du camp de jour, Banane (Audrey-Ann) : 450-271-6244

Une page Facebook a été créée au nom de Camp de jour Saint-Gabriel pour que vous puissiez consulter les informations importantes toutes les semaines. Nous vous invitons donc fortement à suivre cette page avec intérêt pour rester à l'affut!

Toutes les informations et les messages de la semaine y seront publiés.

De plus, un calendrier de l'été vous sera envoyé en même temps que ce guide et chaque vendredi, une lettre détaillant les activités de la semaine suivante vous sera envoyée par courriel et sera publiée sur la page Facebook du camp de jour St-Gabriel.

Avec votre aide nous ferons vivre le plus bel des étés possibles à vos enfants et ils en garderont des souvenirs incroyables!